

Vie sociale

Des activités en santé, éducation, assainissement... au programme des 50 ans de Rotary Togo

PAGE 11



ETRANGER



Afrique du Sud

Quel avenir judiciaire pour Zuma?

L'avenir du président sud-africain Jacob Zuma, qui a démissionné la semaine dernière, après avoir été lâché par son parti, s'annonce très délicat sur le plan judiciaire, compte tenu des multiples scandales dans lesquels il est impliqué.

PAGE 4

ECONOMIE



Interview / Ingénierie

Le Togo a des Steve Jobs, selon Marius Bagny

Les avocats défendent leurs clients, les médecins soignent les malades et les ingénieurs développent le pays. Tous les pays africains ont leur Einstein ou leur Steve Jobs qui peut-être s'ignorent ou manquent...

PAGE 5

Culture

« Gbedegbevo », le salon du pagne

La première édition du salon du pagne « Gbedegbevo » se tiendra en mars prochain à Lomé. Un événement qui veut redonner la valeur aux anciens motifs de pagnes qu'utilisaient les femmes pour se rendre belles.

PAGE 9



Dialogue inter togolais en cours

Les travaux suspendus reprennent vendredi prochain

■ 45 détenus de droit commun graciés par le président Faure

Aussitôt entamées, aussitôt suspendues. Les discussions inter togolaises qui ont effectivement ouvert leur porte hier lundi 19 février entre les représentants du parti au pouvoir, Union pour la République (UNIR) et ceux de la coalition des 14 parties politiques de l'opposition sous la médiation du président Ghanéen, Nana Akufo-Addo, ont été suspendues hier à 23h00 pour reprendre vendredi prochain à 14h...

PAGE 3

EDITO

Conjurer le démon de l'échec

L'instauration du dialogue inter togolais - démarré hier - peut-elle mettre un terme aux divisions, aux querelles politiques profondes qui déchirent le Togo depuis des décennies ? Ainsi s'interrogeaient beaucoup de Togolais, qui pour certains, ne croient plus aux solutions ou aux vertus du dialogue, arguant que notre pays a enregistré trop de dialogues infructueux. Ainsi, bon nombre de ces observateurs finissent par conclure de l'échec de toute initiative pouvant permettre aux protagonistes togolais de s'entendre autour d'un cadre institutionnel et constitutionnel acceptable pour tous...

PAGE 3

Emploi

L'ANPE pour l'insertion professionnelle des jeunes du CFMI

PAGE 11



	SOMMAIRE	<p>Bénin / Justice Députés et ministres de l'ancien régime poursuivis</p>  <p>P 4</p>	<p>Couverture énergétique Le Togo fait d'énormes progrès ces dernières années</p>  <p>P 5</p>	<p>Nécrologie Le cinéaste Idrissa Ouédraogo est parti !</p>  <p>P 9</p>	<p>Le Zona ou la ceinture du feu Connaitre les vraies causes pour le prévenir ou le soigner efficacement</p>  <p>P 10</p>	<p>Communication numérique Des étudiants en communication et marketing de l'ESGIS en parlent</p>  <p>P 11</p>
---	-----------------	--	---	--	--	--

Chroniques du dialogue politique inter-togolais

Jour 1 : faux sourires, vraies angoisses

Après plusieurs semaines d'incertitudes, le dialogue entre les acteurs politiques togolais s'est ouvert hier à Lomé. Ils sont arrivés ce matin-là visiblement décontractés, souriants, à l'aise. Même ceux habituellement connus pour être réfractaires à l'humour et à la décontraction en de pareilles circonstances. Depuis le 15 février (à l'ouverture des travaux préliminaires, nldr), il y en a un qui affiche un sourire clairement suspect. Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition. S'agit-il d'une décontraction naturelle ou feint-il d'être relax, confiant et serein ?

Avant même l'ouverture des discussions, le chef de file de l'opposition et patron de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) a planté le décor à travers un long message à la nation. Message publié sur le site web du parti et repris sur les réseaux sociaux. Une partie du même message a été servie aux invités personnalités présentes à la cérémonie d'ouverture des discussions. Morceaux choisis. « Ayons

le courage politique et historique de relever que la crise, pour la résolution de laquelle nous sommes à ce dialogue, remonte au matin du 13 janvier 1963, lorsque le premier président démocratiquement élu par les Togolais est assassiné par un groupuscule de soldats démobilisés de l'armée coloniale, qui ne figuraient même pas dans les effectifs de l'armée togolaise ». « Si nous sommes présents à ce nouveau dialogue, après

pratiquement six mois de revendications qui n'ont jamais faibli, c'est que ce peuple se reconnaît dans ses nouveaux porte-paroles que sont les représentants des 14 partis politiques et les forces de la société civile qui ont structuré ses revendications et fourni des moyens pour que le peuple soit entendu sur toute l'étendue du territoire national et au-delà de nos frontières »... Pourquoi JPF s'est-il senti obligé de prendre

les devants alors que c'est le leader du Parti national panafricain qui a habitué ses militants à des messages à la veille de manifestations ou à de occasions particulières?

En réalité la bataille de leadership s'invite au dialogue politique. En l'absence d'un Tikpi Atchadam qui prétend craindre pour sa sécurité, JPF veut s'offrir une crédibilité qu'il a perdue depuis longtemps. La preuve, le gros raté de la manifestation organisée par l'ANC quelques jours avant celles du 19 août qui ont révélé le PNP au monde entier. Quoi de mieux pour s'inventer une nouvelle carrure politique que de

jouer au démagogue ? Ou au plus radical.

Tous les sourires ne sont pas preuves de sérénité. Et Jean-Pierre Fabre qui veut se relancer comme visage de la contestation contre le régime du président Faure Gnassingbé sait tout sauf ce qu'il pourra obtenir à l'issue de ce dialogue.

Un dialogue qui pourrait anticiper sa retraite politique. Car ses militants déjà désabusés ne pardonneront pas une nouvelle « capitulation » devant le pouvoir. Avec la suspension des travaux jusqu'au 23 février, notre « chef de file » aura tout le temps de revoir sa stratégie... Sinon plutôt que « d'acter le départ de Faure Gnassingbé », ce dialogue signera la fin de sa « longue » carrière politique.

Kodjo Yessuvito

Tandjouaré

Installation du bureau préfectoral du MFU

Le bureau préfectoral du Mouvement des Femmes UNIR (MFU) section Tandjouaré a été installé le 12 février 2018. Il est composé de 7 membres et est dirigé par Mme Nagou Feidibe pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

Le bureau préfectoral installé a pour mission de coordonner les activités des femmes militantes du parti UNIR, d'aider à la mise en place des comités communaux et des comités cantonaux du Mouvement dans la zone pour que les activités de développement et des actions de soutien à des populations puissent se faire à travers la participation accrue de la gent féminine. Il va œuvrer aussi à la mobilisation des femmes afin de soutenir les idéaux et les objectifs de UNIR dans l'optique de faire face aux échéances électorales prochaines. Le bureau a été mise en place par une délégation du bureau national du MFU conduite par la déléguée chargée à l'organisation électorale, Mme Bakali Yobate.

Haho/ Santé

Validation des stratégies de lutte contre le paludisme

Soixante-quinze acteurs impliqués dans la lutte contre le paludisme prennent part, du 13 au 17 février à Notsé, à un atelier de validation du rapport de la revue de performance du Plan Stratégique National (PSN) et du Plan de Suivi-Evaluation (PSE).

L'atelier a pour finalité de présenter le rapport de la revue de performance, les plans stratégiques et de suivi-évaluation 2017-2022, de discuter des documents présentés, d'amender et d'adopter le rapport de revue de performance des PSN et PSE 2017-2022.

La rencontre a été initiée par le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) avec l'appui technique et financier des partenaires internationaux intervenant dans la lutte contre le paludisme au Togo,

Zio / Développement

Dons de matériels à cinq CDQ

La députée Séwa Adjoa Sépopo a offert du matériel sportif au lycée de la localité et du matériel d'assainissement à cinq Comités de Développement de Quartier (CDQ), le 12 février 2018 à Tsévié.

Ce dont s'inscrit dans le cadre des actions de civisme et de citoyenneté organisées par la députée dans les cantons de la préfecture du Zio depuis le 30 janvier dernier.

Avant la remise de dons, l'assistance a été conscientisée sur les actions de civisme et citoyenneté. La donatrice s'est réjouie de la mobilisation des femmes et des chefs traditionnelles et a demandé à chacun de mettre en application les conseils prodigués.

Kloto / HAAC

Séminaire d'information à Kpalimé

Un séminaire d'imprégnation des membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) s'est déroulé les 13 et 14 février à Kpalimé.

L'objectif du séminaire a été de mettre en exergue les missions de l'instance de régulation à travers la loi organique, le code de la presse et les cahiers de charges des radios et télévisions privées et aussi de permettre à chaque membre, de faire le point de l'évolution des actions qu'il conduit. Le président de la HAAC, Télou Pitalounani a saisi l'occasion pour renouveler ses remerciements au président de la République pour la confiance qu'il a placée en lui, en le désignant pour être membre de la HAAC.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Alexandre Wémima

Edem Dadzie
Essoyodou Awih

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

... C'est comme cela qu'au fil des années, nous sommes passés maîtres dans l'art de louvoyer au Togo.

Et bien de manœuvres, à la veille comme à l'ouverture du dialogue, viennent montrer ou attester que ces négationnistes, ces défaitistes ont toujours le vent en poupe et ne démordent guère. Ils sont tapis dans l'ombre, ou à visage découverts, pour œuvrer - à rebours des

vœux et des appels à la réussite de de beaucoup de Togolais - et appeler à l'échec.

Ces oiseaux de mauvais augure, au lieu de poser les vrais problèmes pour y trouver des vraies solutions, préfèrent les contourner et verser dans les accusations d'un seul camp : celui du pouvoir qu'ils diabolisent, humilient... Et leurs manipulations éhontées, finissent par devenir source de leur propre humiliation, avec un parti majoritaire au

pouvoir humiliée, méprisé... qui devient subitement fréquentable, le temps d'un dialogue.

Ces scénarii dialectiques ont été souvent jalonné et marqué l'histoire politique de notre pays, mais ils n'ont guère grandi cette frange de l'opposition qui se plaint dans la culture de l'échec, en soutenant souvent que le dialogue que propose souvent le pouvoir et auquel l'opposition est associée, n'est qu'un piège à cons dans lequel on veut attirer

l'opposition pour mieux l'enfoncer. Et on finit par se rendre compte, qu'il n'existait pas pire piège à cons que cette attitude qui consiste à voir tout le temps le mal en l'autre.

Il est aujourd'hui grand temps que l'opposition sorte de sa cécité politique et commence à poser les vrais débats. Et pour y arriver, il faut mettre d'abord, la main sur ce démon intérieur de l'échec, en soi, qui gangrène jusqu'à la société, ensuite d'accompagner le

gouvernement pour régler les problèmes des Togolais qui s'engluent dans une certaine paupérisation. Et enfin cultiver la paix, et cela passe également par s'asseoir à la table de négociations pour pouvoir écouter l'autre. Pour une fois les leaders de l'opposition doivent laisser leurs cœurs parler et ne pas laisser leurs orgueils et leurs petits calculs d'intérêts prendre le dessus. Sinon notre descente aux enfers ne sera que plus profonde.

Dieudonné Korolakina

Dialogue inter togolais en cours

Les travaux suspendus reprennent vendredi prochain

■ 45 détenus de droit commun graciés par le président Faure

Aussitôt entamées, aussitôt suspendues. Les discussions inter togolaises qui ont effectivement ouvert leur porte hier lundi 19 février entre les représentants du parti au pouvoir, Union pour la République (UNIR) et ceux de la coalition des 14 parties politiques de l'opposition sous la médiation du président Ghanéen, Nana Akufo-Addo, ont été suspendues hier à 23h00 pour reprendre vendredi prochain à 14h. La raison de la suspension ? Les mesures d'apaisement que l'opposition réclame toujours.



Photo de famille à l'ouverture du dialogue

La réponse à cette requête ne tardera pas, avec un acte important qui marquera le premier jour des pourparlers proprement dits du dialogue, précédés par jours de travaux

préparatoires: 47 détenus seront libérés par grâce présidentielle. Une nouvelle preuve de la bonne foi du parti de Faure Gnassingbé. Ainsi Le Président de la République vient encore de donner la preuve, si besoin

en était, que seul l'intérêt supérieur de la nation prime sur tout.

C'est sans doute de cet esprit d'ouverture que faisait allusion Charles Kondi Agba, le Président



Deux diplomates du groupe des 5

des "sages" du parti au pouvoir dans son adresse à l'ouverture du dialogue. « Le comité préparatoire a contribué à dissiper les premiers malentendus. Il convient d'apprécier et de saluer le travail accompli. Pour ce qui nous concerne à Unir, nous venons à ce dialogue dans un esprit

convenu de la suspension des manifestations durant le dialogue.

Autre point marquant de la première journée des pourparlers, il été convenu que le gouvernement participe à ces assises en tant qu'entité à part. Il faut noter à ce sujet que



Les ministres Boukpessi et Bawara en avant scène

d'ouverture », martelait-il en effet.

Concernant les détenus dans le cadre des incendies, en vue de favoriser la manifestation de la vérité et en respectant le principe sacrosaint de la séparation des pouvoirs, la chambre d'accusation pourrait se réunir en urgence et leur accorder la liberté provisoire.

Les deux parties ont

les pourparlers ont débuté sans les représentants du gouvernement, dont présence sera plus tard accordée par le médiateur, Nana Akufo-Addo et les autres délégués au dialogue. La coalition a requis une suspension des processus électoraux en cours. Mais, il n'y a pas d'annonce particulière sur ce sujet.

La rédaction



Vue partielle des travaux d'ouverture

Bénin / Justice**Députés et ministres de l'ancien régime poursuivis**

Les premiers effets des audits commandités par le président Patrice Talon se font déjà sentir. Trois députés de l'opposition, ainsi que 3 ministres sont visés par une enquête judiciaire. Même dans les rangs de l'opposition, l'on crie à la chasse aux sorcières, le pouvoir de son côté estime qu'il ne s'agit que d'un processus normal de reddition de compte au peuple et qu'il revient à la justice de situer les responsabilités dans les différents dossiers en cours.

Trois députés sont visés par le procureur de la République. L'un a dirigé la société nationale de coton, l'autre était chargé de l'achat d'intrants. Ce dernier a d'ailleurs été élu secrétaire exécutif national du parti de l'ancien président Thomas Boni Yayi, les Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE), il y a quelques jours. Le 3^{ème} parlementaire est également un opposant politique. Il est dans le

collimateur de la justice pour trafic et vente de présumés faux médicaments.

Les anciens ministres sont, quant à eux, accusés de mauvaise gestion, de trafic de faux médicaments et de détention d'argent liquide à domicile. Le Ministre de la justice souhaite donc que ces derniers puissent se justifier devant la Haute Cour de justice du pays.

La levée de l'immunité parlementaire des 3 députés

sera discutée en avril prochain, et l'assemblée devra ainsi trancher sur une éventuelle levée ou non de cette immunité.

Mais jusque-là, les interprétations de ces actions à l'endroit d'anciennes personnalités du régime de Yayi Boni vont bon train. Pour l'avocat de l'ex-ministre des Finances, « la persécution des hommes politiques continue ». De



Haute Cour de justice du Bénin

son côté, le profil WhatsApp du secrétaire exécutif du parti FCBE affiche le message suivant : « Garde le

silence, l'Eternel combattra pour toi ».

Alexandre Wémima

Afrique du Sud**Quel avenir judiciaire pour Zuma ?**

L'avenir du président sud-africain Jacob Zuma, qui a démissionné la semaine dernière, après avoir été lâché par son parti, s'annonce très délicat sur le plan judiciaire, compte tenu des multiples scandales dans lesquels il est impliqué.

En renonçant à son poste, il « s'est trouvé propulsé dans un autre monde », résume l'analyste politique Daniel Silke, « il entre dans une période embarrassante, problématique et incertaine ».

Jacob Zuma n'a pas perdu l'immunité liée à sa fonction (elle n'existe pas en Afrique du Sud) mais il n'est désormais plus en mesure « d'influencer le parquet ou d'autres agences de l'Etat », ajoute M. Silke à l'AFP. Voici les scénarios envisageables pour celui que l'opposition a surnommé "le criminel" ou "le suspect numéro 1".

Le procès

Jacob Zuma devrait être fixé très rapidement dans un dossier qui l'empoisonne depuis une décennie, une affaire de contrat d'armement impliquant notamment le Français Thales. Il est soupçonné d'avoir perçu 783 versements de pots-de-vin pour ce juteux contrat de 4,2 milliards d'euros signé en 1999 par l'Afrique du Sud avec plusieurs entreprises européennes, alors qu'il était vice-président. D'ici la fin du mois, le

parquet doit décider ou non de relancer les accusations qui visent l'ex-président. Elles avaient une première fois été abandonnées pour vice de forme, quelques semaines avant les élections de 2009 qui l'ont porté au pouvoir. Le dossier est actuellement entre les mains du procureur général Shaun Abrahams, surnommé « Shaun le mouton » en raison de sa proximité avec Jacob Zuma.

La justice a récemment annulé la nomination du procureur, et ordonné à Cyril Ramaphosa de le remplacer. Son choix pourrait directement influencer l'avenir judiciaire de M. Zuma dans ce dossier.

« Il est tout à fait envisageable que Jacob Zuma aille en prison » pour cette affaire, avance Victor Magnani, spécialiste de l'Afrique du Sud à l'Institut français des relations internationales, rappelant que son conseiller financier de l'époque Schabir Shaik a été condamné à 15 ans de prison.

L'interrogatoire

Le nom de Jacob Zuma est au cœur de la tentaculaire affaire dite de « capture de l'Etat ». Dans un rapport explosif de 335 pages publié en 2016, la médiatrice de la République a détaillé comment une fratrie



Jacob Zuma

d'hommes d'affaires, les Gupta, avait pillé en règle les ressources publiques, avec la complicité de Jacob Zuma.

L'enquête a piétiné pendant des mois mais elle s'est soudain accélérée alors que se profilait la chute de Jacob Zuma. La police a perquisitionné le domicile des Gupta à Johannesburg et émis un mandat d'arrêt

contre l'un des membres de la fratrie. Parallèlement, une commission d'enquête judiciaire doit prochainement étudier les accusations faites dans le rapport. Elle pourrait convoquer Jacob Zuma pour entendre sa version des faits.

La grâce

Dans le cas où il serait condamné, Jacob Zuma peut demander la grâce au président de la République. Jacob Zuma, qui, très jeune, a rejoint la lutte contre l'apartheid, dispose encore de très nombreux alliés au sein du parti au pouvoir, le Congrès national africain (ANC).

Des soutiens qui pourraient, le moment venu, intercéder en sa faveur auprès du président Ramaphosa, soucieux de maintenir l'unité du parti. Accorder la grâce à l'ancien président pourrait toutefois être perçu comme un reniement de Cyril Ramaphosa, qui a fait de la lutte anticorruption l'une de ses priorités et promis que personne n'y bénéficierait de passe-droits.

L'exil

Selon des médias sud-

africains, la famille Zuma possède des intérêts financiers à Dubaï. L'un des fils de l'ancien président, Duduzane Zuma, au cœur du scandale de "capture de l'Etat", a toutefois vigoureusement démenti avoir obtenu des Gupta une somptueuse résidence dans les Emirats arabes unis.

« L'exil est un scénario légitimement envisageable » pour l'ex-président compte tenu des poursuites qui lui pendent au nez, estime Victor Magnani. Mais, en s'enfuyant, Jacob Zuma « avouerait à demi-mot tout ce qu'on lui reproche », ce qui « irait complètement à l'encontre de sa position qui est de dire qu'il n'a rien à se reprocher », ajoute-t-il.

Une retraite paisible-

Il n'est pas totalement exclu que Jacob Zuma ait obtenu l'assurance de ne pas être poursuivi lors de ses longues tractations avec la direction de l'ANC qui ont précédé son départ. Il pourrait alors paisiblement finir ses jours dans sa vaste propriété de Nkandla, en pays zoulou (nord-est), rénové aux frais du contribuable jusqu'à ce qu'il soit condamné en 2016 à rembourser un demi-million de dollars à l'Etat.

Couverture énergétique

Le Togo fait d'énormes progrès ces dernières années

Selon le dernier rapport du forum économique mondial et du cabinet international Accenture Strategy, l'Etat togolais a fait des efforts significatifs dans le classement de couverture nationale énergétique, sur les 10 dernières années. Des résultats obtenus grâce à plusieurs projets mis en œuvre par le gouvernement.



Des hauts lignes de courant électrique

L'énergie est un facteur de production capital pour l'économie d'un pays. Le gouvernement togolais, convaincu du poids qu'elle représente dans le processus de création de richesses s'est investi, en collaboration avec ses partenaires techniques pour son développement. Selon un rapport rendu public en début de cette semaine par le cabinet de conseil en stratégie, Accenture Strategy et du forum économique mondial, le Togo a en 10 ans, fait un bond de 9 places dans le classement de la performance de l'architecture énergétique en Afrique.

Selon les chiffres dudit rapport, seuls des pays comme le Maroc, la Namibie ou encore l'Afrique du Sud devançant le Togo d'une dizaine de points. En Afrique de l'ouest, le Bénin dégringole de 5 places dans le classement, la Côte d'Ivoire a été recalée à la 28^e place.

L'évolution du Togo dans le classement est essentiellement déterminée par les investissements massifs opérés par le gouvernement depuis les années 2010 jusqu'à ce jour, en faveur de la production et de la distribution de l'énergie. L'extension du réseau électrique dans la capitale et ses périphéries ainsi que dans les hameaux les plus éloignés du Togo fait de notre pays, le seul Etat de l'Uemoa à avoir amélioré sa position au classement énergétique ces dernières années.

Même si le taux d'électrification sur le territoire national reste encore faible (31.46%), le secteur de l'énergie au Togo est classé dans le top des 20 pays les plus couverts sur le plan énergétique en Afrique.

Awih Essoyodou

Interview / Ingénierie

Le Togo a des Steve Jobs, selon Marius Bagny

Les avocats défendent leurs clients, les médecins soignent les malades et les ingénieurs développent le pays. Tous les pays africains ont leur Einstein ou leur Steve Jobs qui peut-être s'ignorent ou manquent d'encadrement pour éclore. Au Togo, l'Ecole Nationale des Sciences de l'Ingénierie (ENSI) produit depuis plusieurs années des hommes et des femmes qui ne sont pas certes visibles mais font des prouesses, même s'ils ne bénéficient pas d'un accompagnement adéquat. La solution d'un Togo émergent d'ici une décennie pourrait se trouver dans le financement de l'ingénierie. C'est en tout cas ce que fait comprendre le président de l'Association des Professionnels Diplômés de l'ENSI (APD-ENSI), Marius Bagny.

TogoMatin : Bonjour M. Bagny. Parlez nous de l'APD ENSI et de l'importance de faire la promotion des ingénieurs au Togo

Marius Bagny : Merci pour l'occasion que vous me donnez. L'APD ENSI est une association qui regroupe les diplômés de l'ESMI (école supérieure de mécanique industrielle) existant au campus de l'Université du Bénin à l'époque et dont la restructuration a donné l'école nationale supérieure d'ingénieurs à partir de 1985. Notre association regroupe essentiellement les diplômés de l'ENSI qui sont aujourd'hui des professionnels. Certains travaillent pour des sociétés de la place d'autres ont leur propre société et nous avons encore d'autres qui travaillent ou ont leurs sociétés à l'étranger.

Quels est l'apport des ingénieurs au développement du Togo ?

Le tissu industriel que vous avez au Togo, ceux qui l'ont développé en grande majorité ce sont les professionnels diplômés de l'ENSI. Quand vous prenez CEB, vous prenez CEET, Togocel, Togotelecom, les banques installées au Togo, l'OTR, etc. vous retrouverez ces professionnels issus de l'ENSI. Quand vous regardez tout ça, on fait déjà des choses et donc, ce que nous voulons c'est de pouvoir maintenir cette lancée en améliorant en même temps ce que nous faisons parce qu'il y a beaucoup de choses qui se font qui peuvent être mieux fait si on se mettait dans un cadre de discussion. Notre bataille aujourd'hui, c'est que les jeunes ne soit pas en déphasage au niveau technologique. Pour que demain les diplômés d'ENSI soient capables de concurrencer avec les ingénieurs formés sous



Marius Bagny

d'autres lieux.

Si on investit dans la formation des ingénieurs, peut-on obtenir des futurs Steve Jobs au Togo d'ici les prochaines années?

Il y a déjà des Steve Jobs au Togo, ce ne sont pas nos actions qui vont permettre aujourd'hui de les avoir. Peut-être que c'est parce qu'on en parle pas que les gens ne le savent pas. Prenez SODIGAZ par exemple, les gens consomment ça sans savoir que derrière cette société c'est un ingénieur sorti de l'ENSI. SODIGAZ dispose aujourd'hui du plus moderne des dépôts gaziers de l'Afrique de l'Ouest. Je suis fier de le dire parce que c'est un ingénieur sorti de l'ENSI qui a mis en place toutes ces choses-là. Il y a d'autres exemples comme celui de Togocel. L'ossature de cette société c'est à 90 % grâce aux ingénieurs de l'ENSI. Même chose que Moov.

En dehors du pays, nous avons à l'étranger un aîné qui est aux États-Unis et qui a sa société dans deux grandes villes. Et là-bas, il est reconnu pour la qualité de ses prestations. Vous imaginez ?

Quels sont les défis des ingénieurs actuellement ?

Il y a plusieurs défis. La première chose c'est de

normaliser certaines choses. Il faut savoir qu'une route ne se construit pas n'importe comment. Il faut que ça serve au moins sur une longue durée avant qu'on ne fasse son entretien. S'il faut la réparer juste quelques temps après sa construction, c'est que c'est mal fait. C'est le monde technologique, ça demande des ingénieurs. Lorsqu'on veut faire un câblage électrique, ça ne se fait pas n'importe comment. Demain, il peut avoir des incendies si ce n'est pas bien fait. On a intérêt à ce que les choses soient normalisées comme c'est le cas dans d'autres pays. Et ça c'est un défi pour lequel l'association doit pouvoir agir. Il faut que les ressources que l'Etat met dans la construction des infrastructures soient optimisées pour un développement durable.

L'autre défi, c'est qu'on ne doit pas confier le travail du mécanicien au menuisier. De même qu'on ne peut pas donner au mécanicien le travail de l'électricien, ça va être compliqué. On ne va pas confier le travail de l'ingénieur génie civil à l'architecte. Il faudrait donc travailler à ce que les choses se passent dans les règles de l'art. Sinon au final ; c'est le pays qui perd.

Propos recueillis par Rachid Zakari

Création d'entreprise

Procédures et évolutions

Le développement d'un pays dépend de plusieurs facteurs dont la création et l'installation des entreprises. Pourvoyeuses d'emplois, ces entreprises apportent aussi un plus à l'essor de l'économie nationale. Avant d'en arriver à la phase d'emploi ou de production de richesses, interrogeons-nous sur le processus de création et d'évolutions des entreprises au Togo, et comment se fait la création d'entreprise au Centre de Formalités des Entreprises. Dossier Togomatin.

Recensement général des entreprises

730 agents-recenseurs à déployer



Elaboration d'un projet

Le gouvernement togolais veut se faire une idée précise des entreprises opérant sur toute l'étendue du territoire national, aussi bien dans le formel que dans l'informel, leur répartition par secteur d'activité et par spécialité, le nombre des petites et moyennes entreprises et leur contribution au PIB.

Il lance à cet effet par le biais du Ministère de la Planification du Développement, en collaboration avec l'Institut National de la Statistique des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), un Recensement général des entreprises (RGE). Annoncée l'année dernière, l'opération devrait démarrer très prochainement.

C'est dans ce cadre que 730 agents-recenseurs ont été outillés sur la collecte des données, l'utilisation des tablettes, des manuels numériques et le questionnaire. Ils devront également s'aguerrir sur le profilage des différentes entreprises, avant leur déploiement sur le terrain.

Le RGE permettra au gouvernement de disposer d'un système d'informations statistiques actualisé sur les entreprises et d'une base de données pour les enquêtes sectorielles. L'UE, la Banque Mondiale et l'exécutif togolais financent ladite opération à hauteur de 960 millions de FCFA.

Republiquetogolaise.com

Formalités au Centre de Formalités des entreprises

1. Dossier à constituer:

- Un questionnaire dûment rempli (Déclaration Po), disponible au CFE;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité pour les nationaux, de la carte consulaire pour les ressortissants de CEDEAO ou du passeport pour les étrangers;
- Une photocopie du titre de séjour notamment la carte de séjour, le certificat de résidence ou le visa pour les étrangers;
- Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de diplôme pour les professions libérales;
- Une déclaration sur l'honneur de non condamnation;
- Une (01) photo d'identité du gérant

ou du directeur de l'entreprise;
- Un plan de situation de l'entreprise à main levée.

2 Paiement de frais de prestation:

- 26.400 F cfa pour les nationaux et ressortissants de la CEDEAO;
- 31.400 F cfa pour les étrangers (ressortissants hors CEDEAO).

Le paiement s'effectue au guichet de la BTCL sis au CFE.

Le reçu de versement est remis au CFE comme pièce justificative.

3. Délivrance d'un récépissé de dépôt de déclaration qui comporte la date de retrait de votre dossier.

Cfetogo.org

Présentation / Centre des Formalités des Entreprises

À u seuil de la globalisation et en vue d'améliorer l'environnement de l'Entreprise au Togo, le Gouvernement a créé par décret n°2000-091/PR du 08 Novembre 2000, un Centre de Formalités des Entreprises (CFE) du territoire douanier.

Ce Centre de Formalités des Entreprises fonctionne sous la forme d'un « Guichet Unique » où sont effectuées toutes les formalités de création, de modifications et de dissolution d'entreprises.

Le Gouvernement a adopté le 07 mars 2012 le décret n°2012 - 008/PR pour rationaliser les

demandes de création, de transfert, d'extension, de modification, de cessation d'activités et de dissolution,
- gérer le fichier des opérateurs économiques établis sur le territoire douanier national.

Objectifs et missions :

Le CFE a pour objectifs de permettre aux opérateurs économiques, personnes physiques et morales, d'accomplir en un seul endroit, dans un délai minimum et à un coût raisonnable, les formalités et déclarations auxquelles ils sont tenus par les lois et les règlements en vigueur dans les domaines juridique, administratif,



Le CFE

formalités en réduisant de près de moitié les frais de création des entreprises personnes physiques et morales et obtenir un guichet unique réel regroupant toutes les administrations impliquées dans le processus de création d'entreprises.

Attributions :

Le Centre de Formalités des Entreprises est chargé de :

- mettre à la disposition des opérateurs économiques toutes les informations concernant les déclarations à souscrire,
- proposer toutes mesures de nature à faciliter l'accomplissement des formalités administratives de création, d'extension, de transfert, de modification, de création d'établissements secondaires, de cessation d'activités et de dissolution d'entreprise,
- recevoir l'ensemble des déclarations et traiter les

social, fiscal et statistique, liés à la création d'entreprises, aux modifications et à leur dissolution. A cet effet, le Centre de Formalités des Entreprises est chargé :

- d'accueillir et d'informer tout opérateur économique sur les activités du Guichet Unique ;
- de communiquer la liste des pièces à fournir selon la nature de la déclaration et de s'assurer de la recevabilité de chaque dossier ;
- d'assurer le traitement des demandes ;
- de veiller au respect des délais légaux de traitement des dossiers et d'exécution des formalités requises avec les administrations et organismes concernés ;
- d'initier, de proposer et de mettre en œuvre toute action visant à améliorer son organisation et son fonctionnement à travers une analyse permanente des besoins exprimés par les opérateurs économiques.

Zones franches au Togo



Un point de vente de pagnes et de chaussures

La Zone Franche vise à stimuler au Togo le développement des activités de transformation et de services pour l'exportation en garantissant, aux entreprises opérant sous ce régime, les meilleures conditions de compétitivité.

Elle offre donc un cadre favorable aux activités à vocation exportatrice : agricoles, industrielles et de services, qui utilisent de la main-d'œuvre locale. Dès sa naissance en 1990, la Zone Franche Togolaise a bénéficié de l'appui déterminant des organismes de coopération tels que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), l'Overseas Private Investment Corporation (OPIC) et l'United States Agency for International Development (USAID).

Conditions d'éligibilité

Pour être agréées au Statut de Zone Franche, les entreprises doivent :

- Exercer une activité de transformation ou de service,
- Garantir l'exportation de leur production de biens et services
- Donner la priorité des emplois aux Togolais.

Le promoteur de l'entreprise qui remplit ces conditions doit adresser à la SAZOF un dossier de demande d'agrément sur un formulaire à retirer à la SAZOF.

I - Présentation de la nature du projet

Production ou fabrication d'un bien ou activité de service orientée vers l'exportation.

II - Présentation du ou des Promoteurs

- Promoteur personne physique :
CV complet, casier judiciaire

de moins de 3 mois, références bancaires

- Promoteur personne morale :
adresse, domaine d'activité, historique, croissance, performance, références bancaires, copie des statuts, principaux actionnaires et responsables.

III - Programme de production et de ventes

Capacité de production installée. Programme de production et de ventes des 3 premières années. Pays de destination des produits ou services.

IV - Logique commerciale du projet
Toutes pièces justificatives prouvant l'existence des marchés visés : lettres d'intention, contrat de fournitures ou de services etc. Etude de marché indiquant le volume du marché global et sa tendance, la part de ce marché visée par le projet, la position de la concurrence, la stratégie de vente envisagée.

V - Premières

Sources d'approvisionnement et prix.

VI - Technique de production :

Décrire clairement tout le processus de production et joindre schéma ou photos.

VII - Matériels et Equipements

Liste, quantité, valeur et origine des équipements.

VIII - Besoins en Fonds de roulement

Estimation des besoins en Fonds de roulement

IX - Main-d'œuvre

Nombre de travailleurs nationaux et expatriés et leurs salaires.

X - Plan de Financement du démarrage du projet

Dire comment les frais d'établissement, les équipements et les besoin en Fonds de roulement sont financés.

ainsi qu'à l'exportation des produits fabriqués dans la Zone Franche. Les véhicules utilitaires bénéficient d'une réduction de 50% des mêmes droits et taxes.

- Exonération de l'impôt sur les bénéfices pendant les dix premières années et paiement de cet impôt au taux réduit de 15% à partir de la 11ème année.

- Stabilisation de la taxe sur les salaires au taux réduit de 2% pendant la durée de vie de l'entreprise.

En résumé, sur le plan douanier et fiscal, l'entreprise en Zone Franche ne paie que 2% de taxe sur les salaires pendant les dix premières années de son existence auxquels s'ajouteront 15% d'impôt sur les

également s'installer librement à n'importe quel endroit du territoire national et bénéficier de tous les avantages de la Zone Franche.

Des secteurs diversifiés

La Typologie des entreprises déjà en activité dans la Zone Franche Togolaise est très variée.

On y trouve :

- l'industrie alimentaire et l'agro-industrie, l'horticulture,
- l'industrie du bois de la construction métallique et l'industrie plastique - l'habillement (la confection), les cheveux synthétiques (mèches et perruques), le cuir (chaussure),
- la pêche et le traitement des produits de mer, - l'industrie



Visite du premier ministre dans une entreprise

bénéfices à partir de la 11ème année

• Les autres avantages

Des tarifs préférentiels sur les prestations de services publics (eau, électricité, téléphone, frais portuaires...) sont accordés aux entreprises de la Zone Franche.

• La SAZOF

La Société d'Administration

pharmaceutique, l'industrie cosmétique.

Les services entretien de bateaux, développement de logiciels informatiques, conception et production d'objets publicitaires...

Peuvent être développés dans la ZFT pour la grande exportation plusieurs autres secteurs potentiels.

On peut citer :

- le textile : filature, tissage,



Un artisan au travail

des Zones Franches (SAZOF), a pour objet de faciliter l'installation des unités de production en Zone Franche. Elle assiste les promoteurs dans l'accomplissement des différentes formalités et dans leurs rapports avec les Administrations et les Entreprises de services publics.

Zones d'implantation

La SAZOF dispose à Lomé et à l'intérieur du pays de sites où des parcelles de terrain nues sont en location longue durée (minimum 30 ans).

Les entreprises agréées peuvent

confection.

- les produits d'ingénierie légère et électronique, assemblage d'équipements : véhicules, bicyclettes, appareils audio et vidéo, matériels informatiques, climatiseurs, extincteurs, etc.

La bijouterie : fabrication de bijoux, taille de diamants et autres pierres précieuses.

- fabrication de jouets pour enfants, - l'industrie de matériaux de construction.

- la papeterie et autres.

Carlos Amevor

Les avantages

La Zone Franche Togolaise offre aux entreprises exportatrices le meilleur environnement des affaires en Afrique de l'Ouest. Les entreprises agréées bénéficient des avantages suivants :

- Exonération, pendant la durée de vie de l'entreprise, de tous droits et taxes de douanes à l'importation des matériels et équipements d'exploitation, des matières premières et consommables

Pharmacies de garde de Lomé du 20 au 26 /02/ 2018

Ste RITA	Doulassamé	22 20 90 16
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
CENTRE	face SGGG	22 21 83 30
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	22 21 49 74
EMMANUEL	Kodjoviakopé	22 21 30 98
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
GBOSSIME	Marché Gbossimé	22 22 50 50
AVE MARIA	près du CHU Tokoin	22 22 33 01
PROVIDENCE	Bd. Jean Paul II	22 26 66 48
YEM-BLA	face Résidence	22 26 76 51
OUSIA POUR LA VIE	Hountigomé	22 61 22 25
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
THERYA	Mangotigomé	22 61 56 52
UNION	BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Zorrobar,	22 70 06 90
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado-Adidogomé	22 51 50 49
NATION	TOTSI	22 25 99 65
DELALI	Agoè-Cacaveli,	22 25 06 90
VERTE	Klikamè	22 25 03 26
LAUS DEO	Léo 2000	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	Agoè-Télessou	22 42 50 00
De La VICTOIRE	Avédji	22 45 74 92
LA GRÂCE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
TAKOE	CAP ESSO de Zongo	22 34 03 42
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
SATIS	agoè-logopé	22 50 30 55
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Baguida	22 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

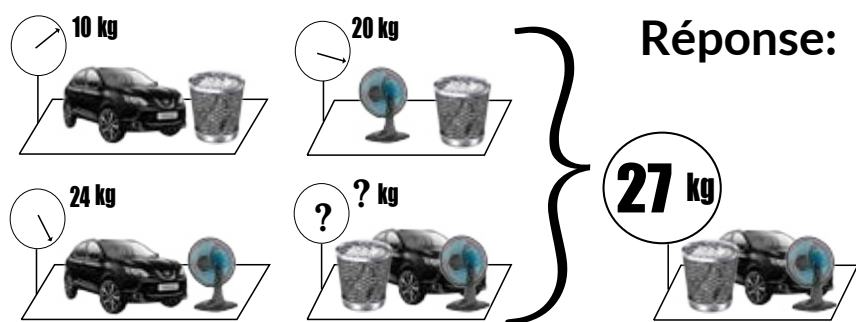
DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Réponse de l'énigme du 18 / 2 / 2018



Enigme:

Après la deuxième semaine de la rentrée scolaire, il a été retrouvé le corps sans vie du prof de géographie dans l'une des salles de classe. La police a suspecté le jardinier, le prof de maths, le prof de sport et le directeur de l'école. Voici leur alibi respectif au moment du meurtre :

- « Le jardinier était en train de planter des arbustes dans la cour arrière »
- « Le prof de maths était en train de surveiller l'examen »
- « Le prof de sport jouait au basket avec ses élèves »
- « Le directeur était dans son bureau ».

Suite à ces déclarations, la police arrête le coupable. Qui a tué le prof de géo ? Et comment la police a-t-elle identifié l'assassin ?

Dévinette:

Je suis le nom d'un pays.
 Si on m'enlève la première lettre, je deviens le prénom d'une personne.
 si on m'arrache la dernière lettre, tout le monde me déteste.
 Si on m'arrache l'avant dernière lettre, je deviens un mois de l'année.
 Qui suis-je?

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Donnez une légende à cette photo

Culture**« Gbedegbevo », le salon du pagne**

La première édition du salon du pagne « Gbedegbevo » se tiendra en mars prochain à Lomé. Un évènement qui veut redonner la valeur aux anciens motifs de pagnes qu'utilisaient les femmes pour se rendre belles.

« Si tu sors, je sors », « fleur de mariage », « mon mari capable », ces noms désignent quelques motifs de pagnes que les femmes togolaises utilisaient pour se rendre belles et véhiculer des messages au sein de la société.

En vue de valoriser et revisiter ces anciens motifs de pagne dont la valeur est en perte, la société Nad Beauty organise le 10

mars prochain, le premier salon du pagne dénommé «Gbedegbevo».

. A cette occasion, les amoureux et les amoureuses du pagne viendront découvrir ou redécouvrir ces motifs de pagnes chargés d'histoire et qui font partie intégrante de notre société.

L'évènement, premier du genre a été lancé,

le 17 février lors d'une conférence de presse à Lomé.

« Au cours de cette grande soirée, nous ferons découvrir les anciens motifs à la jeune génération et créerons une plateforme d'échange et d'explication des noms et sens donnés aux différents motifs de pagne», a déclaré la promotrice de l'évènement, Nadège Ali Tiloh.



Des motifs de pagne

Ce premier salon du genre sera meublé d'exposition-vente, d'un défilé de mode

en présence des stylistes togolais.

Nadia Edodji (stagiaire)

Nécrologie**Le cinéaste Idrissa Ouédraogo est parti !**

Le cinéma africain dans son ensemble est en deuil depuis le 18 février 2018. L'un de ses plus grands et ardents défenseurs, le Burkinabè Idrissa Ouédraogo a tiré sa révérence après avoir réalisé plusieurs dizaines de longs et courts-métrages. L'un de ses films les plus appréciés par la critique cinématographique internationale est sans nul doute le film Tilai, œuvre qui a reçu le Grand Prix du Jury au Festival de Cannes en 1990, et l'Étalon d'or de Yennenga en 1991 au Fespaco. Cinéaste connu pour la qualité de ses œuvres et pour ses prises de position par rapport au devenir du cinéma africain, sa disparition à l'âge 64 ans n'a laissé personne indifférent.



Idrissa Ouédraogo

Né le 21 janvier 1954 à Bankora au Burkina Faso, Idrissa Ouédraogo a fait ses premières études de cinéma à l'Institut africain d'études cinématographiques de Ouagadougou, de 1976 à 1980. Deux ans plus tard, il fait son entrée à l'Institut des hautes études cinématographiques de France, pour en sortir nanti d'un autre diplôme en 1986. Muni de ses deux diplômes en cinématographie obtenus en Afrique et France, Idrissa Ouédraogo s'est lancé dans la production par la création de sa structure dénommée Les Films de l'Avenir devenue

En dehors de son court-

métrage Poko (1981), Idrissa Ouédraogo a réalisé respectivement en 1986, 1989 et 1990, les films Le choix (Yam Daabo), Yaaba (Grand-mère), Tilai (La loi) que les générations actuelles et futures continueront à découvrir. Passionné par les questions identitaires liées aux migrations des peuples africains vers l'Europe, Idrissa Ouédraogo a sorti en 1994 le film Le Cri du cœur, dans lequel il relate l'histoire d'un jeune garçon, qui arrivé en France, avait du mal à s'intégrer en raison de ses liens très forts avec son grand-père resté au Burkina-Faso. Par ailleurs, les cinéphiles africains garderont du grand cinéaste Idrissa

Ouédraogo, l'image de celui qui a réalisé et produit en 2001, la série télévisée Kadi Jolie.

Juste quelques heures après sa mort, les réactions sont enregistrées un peu partout à travers le monde. Sur son compte twitter, le président Roch Marc Christian Kaboré a rendu un vibrant hommage au cinéaste disparu en ces termes : «Le Burkina Faso vient de perdre un réalisateur à l'immense talent profondément attaché à son pays. Je rends hommage à Idrissa Ouédraogo qui aura beaucoup œuvré au rayonnement du cinéma burkinabè et africain hors de nos frontières. L'Afrique perd avec sa disparition l'un de ses plus valeureux ambassadeurs (...) de la culture». Dans la parution électronique de Jeune Afrique du 18 février, la comédienne et réalisatrice burkinabè, Augusta Palenfo fait la révélation suivante au sujet de la disparition de son compatriote Idrissa Ouédraogo : «C'est une grande perte pour le cinéma. On aurait souhaité que le cinquantenaire du FESPACO, soit l'édition des Burkinabè pour qu'on remporte à nouveau l'Étalon de Yennenga.

Idrissa était bien placé pour nous faire miroiter ce rêve, malheureusement le sort en a voulu autrement ».

Pour Michel Amarger, l'un des responsables de l'association Racines noires qui promeut les cinémas du monde noir, «Idrissa Ouédraogo nous a quittés trop vite alors qu'il avait encore des projets et son décès brutal interrompt une belle trajectoire de cinéaste et producteur. Il a défendu les couleurs du cinéma au Burkina Faso avec beaucoup de panache tout en s'investissant sur le terrain de la production et la distribution locale. Sa grande stature et son oeil aiguë comme son cinéma lui-même s'effacent mais demeurent présents dans nos yeux, nos mémoires et nos rêves de cinéma.»

Pour Joël Tchédre, cinéaste togolais et directeur du festival Émergence, «La disparition du grand frère cinéaste burkinabè Idrissa Ouédraogo est assurément une perte énorme pour le cinéma africain et mondial. Le cinéma africain est en deuil. Les cinéastes togolais ont perdu un frère et un ami. C'était un ami de toutes les générations de cinéastes togolais : de

Jacques Do Kokou, Blaise Abalo Kilizou jusqu'aux plus jeunes comme Marcelin Bossou, Steven Af, etc. Tous ont pleuré sa mort. Les cinéphiles ne sont pas du reste. Juste un tour des réseaux sociaux et vous constaterez la compassion et les témoignages des Togolais sur la qualité de l'homme et de ses œuvres.»

A soixante-quatre ans, Idrissa Ouédraogo continuait à travailler sur des projets de films. Au nombre de ses trois projets, celui intitulé Boukari Koutou (titre tiré du nom d'un roi mossi) lui tenait, semble-t-il, beaucoup à cœur. A en croire sa compatriote Riveline Somé, journaliste culturelle, Le noyau de la mangue est le film qu'il tenait à présenter au Fespaco 2019, qui célébrera les cinquante ans du plus grand festival du cinéma en Afrique. «Ces derniers temps, je l'ai rencontré plusieurs fois et je le sentais agité. Il voulait forcément faire son film et cherchait l'argent pour cela...», nous confie Riveline Somé. Certes, Idrissa Ouédraogo est parti, parti pour de bon pour rejoindre les cieux. Mais ses œuvres resteront à jamais gravées dans l'esprit des Africains et des cinéphiles à travers le monde, à un moment où il n'y a plus de frontières entre les cultures, à un moment où les questions identitaires interpellent tous les peuples, abstraction faite de leurs origines.

Dométo Linus

Le Zona ou la ceinture du feu Connaitre les vraies causes pour le prévenir ou le soigner efficacement

Très redouté dans nos communautés, le zona est un mal dont les causes sont dans la plupart des cas méconnues. L'une des « fausses » raisons souvent évoquées, est le fait de sécher ses vêtements sur la corde pendant la nuit.



Un homme atteint de zona

Le zona est une dermatose aiguë d'origine virale. La plupart des personnes sont porteuses du virus du zona sans le savoir. Le virus du zona et la varicelle ne font qu'un. La première infection a lieu pendant la petite enfance.

Lors de la varicelle, le virus varicelle-zona pénètre et se multiplie dans les voies aériennes supérieures, passe dans le sang, puis atteint la peau, sa principale cible. Là, il cause une éruption vésiculaire en forme de petites gouttelettes.

Une fois l'éruption disparue, le virus varicelle-zona s'installe dans les ganglions nerveux sensitifs (racines rachidiennes postérieures, crâniennes dorsales) où il demeurera pendant longtemps. Des années plus tard, il peut se réactiver et entraîner l'apparition d'un zona.

Facteurs de risque et symptômes

La réactivation du virus dépend de facteurs particuliers, dont les principaux sont, l'âge, le zona étant plus fréquent après l'âge de 50 ans. L'autre cause est la baisse des défenses immunitaires due à la fatigue, au stress, à l'alimentation etc. Les zones peuvent également apparaître en cas de déficit immunitaire causé par le cancer, ou une infection ou encore d'une maladie neurologique.

Pour les symptômes, retenons que le zona prend toujours la forme d'une éruption localisée faite de vésicules disposées sur une peau rougie, d'un seul côté du corps. Ces lésions se situent toujours sur un nerf sensitif. Souvent sur le thorax, le long d'une ou de plusieurs côtes, la région dorsolombaire, le bas de l'abdomen avec une possible atteinte des organes génitaux, le cou, le visage. Le zona se manifeste par des démangeaisons intenses et sensations de brûlure.

Astuces pour prévenir et guérir le zona

La vaccination contre le zona est recommandée pour les adultes âgés de 65 à 74 ans révolus. Mais en cas d'atteinte, évitez l'automédication et consultez un médecin.

Prenez des douches quotidiennes à l'eau tiède et au savon, évitez de frotter la peau, appliquez des compresses d'eau fraîche ou des pansements simples sur les lésions.

N'appliquez aucune crème, gel ou pommade, de même pour le talc sans l'avis du médecin. Coupez-vous les ongles et ne vous grattez pas. Le zona étant contagieux, évitez de partager vos effets personnels.

S'il est bien pris en charge, le zona peut guérir en 2 à 3 semaines. La négligence par contre peut entraîner des récurrences ou même des complications sur certains organes comme l'œil, le cœur, l'oreille, les systèmes digestif et urinaire, une paralysie faciale, si les nerfs reliant ces organes sont atteints.

Edem Dadzie

Graisse abdominale 7 astuces pour toujours avoir un ventre plat

Avoir un gros ventre est souvent perçu comme un signe d'aisance. Il est d'ailleurs qualifié de « ventre administratif ». Mais aujourd'hui de plus en plus de personnes comprennent que c'est un signe du mauvais état du système immunitaire. Avoir un gros ventre comporte des risques de maladies comme le diabète et l'hypertension artérielle. Voici quelques astuces qui permettent d'avoir un ventre plat.

Faites de l'eau votre meilleure amie

Lorsque vous buvez de l'eau, vous aidez votre corps, à maintenir un taux de liquide équilibré, à réduire la rétention d'eau (cause majeure des ventres gonflés), à vous sentir rassasié et donc à manger moins. L'eau décompose également les graisses et les transforme en énergie et en nutriments allant vers les muscles, assurant ainsi un bon métabolisme. Ajoutez du jus de citron, d'orange ou de concombre à votre eau.

Mettez-vous au thé vert

Un des nombreux avantages du thé vert est qu'il contient de la catéchine, un antioxydant qui vous aidera à réduire la graisse de votre ventre. Pour un résultat encore meilleur, buvez une gorgée de thé vert avant une séance d'exercices.

Consommez du gingembre

Le gingembre aide à calmer le tractus gastro-intestinal et à réduire les ballonnements. Ajoutez du gingembre frais râpé à votre thé vert ou faites-vous un thé de gingembre en faisant bouillir quelques morceaux coupés sur la



Des abdominaux plats

racine.

Évitez l'alcool

Lorsqu'il s'agit de perdre le ventre, l'alcool n'est pas votre ami. Il vous fera stocker davantage les graisses apportées par l'alimentation. De plus, votre corps brûlera environ 36% de graisse en moins qu'il le ferait normalement.

Évitez les boissons gazeuses ou fermentées

Ces boissons contiennent du gaz et lorsque vous les consommez, ce gaz va dans vos intestins entraînant un gonflement ou ballonnement de votre ventre.

Faites de l'exercice

Faites du jogging, de la marche, des abdominaux, le

saut à la corde etc. Ce sont des exercices qui effectués en 30 mn par jour, ou au moins 3 fois par jour pendant 1h 30 vous aideront à garder un ventre plat et une bonne santé générale.

Bien manger

Si vous mangez en grande quantité lors des repas, vous remplissez votre ventre et surchargez votre système digestif. Mangez de petits repas plus fréquemment ou prenez des collations. Laissez un intervalle de deux ou trois heures entre chaque repas. Ils prendront ainsi moins de place dans votre estomac, évitant ainsi les ballonnements et vous maintiendront rassasié et en forme.

Edem Dadzie

Système urinaire

Les raisons pour lesquelles l'on urine beaucoup lorsqu'on consomme la bière

Ceux qui consomment la bière se rendent compte qu'ils urinent beaucoup aussitôt après avoir pris quelques verres. On fait souvent plusieurs tours aux toilettes. Ce qui n'est pas le cas lorsque l'on prend la même quantité d'eau ou de boisson sucrée. Pourquoi urine-t-on beaucoup lorsqu'on prend de la bière ?

Selon des chercheurs, les raisons pour lesquelles l'on urine beaucoup après avoir consommé de la bière, se trouvent dans les ingrédients utilisés pour la fabrication de cette boisson. Ce sont les résines de houblon, dont on se sert pour fabriquer la bière, qui, selon cette théorie, stimulent le fonctionnement des reins. En effet, dans le houblon, on retrouve des composés phénoliques qui provoquent l'élimination de l'excédent d'eau dans le corps, mais aussi des toxines. On peut donc dire que la bière est un excellent diurétique



Un verre de bière

(substance qui augmente la sécrétion d'urine). Mais, ce n'est pas l'unique

explication, même si c'est la plus importante.

L'alcool inhibe la production d'une hormone antidiurétique (vasopressine) qui est régulée par une structure du système nerveux central, l'hypothalamus. La vasopressine est celle qui contrôle le volume des urines. Sauf qu'avec l'alcool, elle n'arrive plus à assurer son rôle. Cela oblige le buveur à aller fréquemment aux toilettes et le déshydrate. L'alcool est à consommer avec modération.

La rédaction

Communication numérique

Des étudiants en communication et marketing de l'ESGIS en parlent

Les étudiants en marketing et communication promotion 2016-2017 de L'Ecole Supérieure de Gestion d'Information et des Sciences (ESGIS) ont organisé le samedi 16 février dernier, une conférence pratique sur la communication digitale.

Placé sous le thème « communication digitale », cette rencontre du donner et du recevoir est un projet rédigé par les étudiants en année licence, option Marketing et communication.

Ce projet école instauré par ESGIS a pour but de permettre aux étudiants

de la filière marketing et communication de travailler en groupe et d'être capable de mettre ensemble leurs idées. Il constitue aussi une mise en pratique par les étudiants des cours qu'ils ont reçus au cours de l'année scolaire.

Selon Mme Namoin Yao-Baglo, maître assistante en communication, les défis

à relever par les étudiants en communication et marketing sont encore nombreux. « Il faudrait aider les jeunes à légitimer le métier de la communication dans les entreprises », a-t-elle déclaré.

Tout jeune désireux de se lancer dans le métier de la communication devrait



comme première condition maitriser le numérique. Conseille Mme Namoin, la

principale conférencière de cette rencontre.

Justin A.

Vie sociale

Des activités en santé, éducation, assainissement... au programme des 50 ans de Rotary Togo

Le Rotary international au Togo a tenu le 16 février dernier à Lomé, une conférence de presse, dans le cadre des festivités marquant ses 50 années d'existence au Togo.



La table d'honneur et l'assistance

Rotary international Togo a tenu sa toute première réunion au Togo, un 16 février 1968. Le vendredi 16 février dernier, cela faisait exactement 50 ans que ce club a animé la vie sociale au Togo. 50 ans

donc d'actions de bonne volonté, de service et de don à la communauté. 50 ans dans la vie d'un homme ou d'une institution, c'est une histoire remplie de moments agréables et des moments de douleurs.

La vie elle-même est succession de bonheur et quelques fois d'amertume. La conférence de presse marquant le début de la célébration des 50 années de Rotary Togo s'est déroulée dans un esprit fraternel. Les responsables de l'association ont à cette occasion, décliné un programme. Le programme s'articule autour des axes stratégiques suivants: la prévention et le traitement des maladies, la santé de la mère et de l'enfant, l'alphabetisation et l'éducation de base, l'eau et l'assainissement, le développement économique et local et enfin la paix par la prévention/résolution des conflits.

Le visage actuel du Rotary Togo est composé en tout de 15 clubs Rotary, répartis en 11 clubs à Lomé et 4 clubs à l'intérieur du pays et de 8 clubs Rotaract (les jeunes du Rotary).

« Le bilan du Rotary Togo n'est pas totalement satisfaisant puisque malheureusement dans nos communautés, il y a encore de difficultés. Nous espérons être plus nombreux à l'avenir pour faire face à ces défis qui se trouvent à nos communautés », a laissé entendre M. Ambroise Abalo, président 2017-2018 du comité de liaison inter clubs.

Les manifestations marquant les 50 ans

du Rotary au Togo sont l'érection d'un monument de la roue du Rotary sur un rondpoint de la ville de Lomé, l'organisation des journées de sensibilisation de la population sur les maladies non transmissibles dénommée Santé Famille Rotary et l'organisation des diners de Gala des 50 ans pour lever des fonds en faveur des personnes en situation de fragilité entre autres.

Réseau mondial à vocation humanitaire, le Rotary international rassemble en son sein plus de 1,2 million d'hommes et de femmes d'affaires et de profession libérales qui œuvrent inlassablement par des actions qui changent le monde.

Nadia Edodji (stagiaire)

Emploi

L'ANPE pour l'insertion professionnelle des jeunes du CFMI

L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et le Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) ont signé le jeudi 15 février 2018 à Lomé, un accord de partenariat pour la promotion de l'emploi des jeunes industriels formés.

Le partenariat signé par le directeur du CFMI, Jules Anani Gozo et Edmond Comlan Amoussou, directeur général de l'ANPE a pour objectif de promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes diplômés qui sortent du CFMI, par l'octroi de stages et d'emplois en entreprises.

« Nous avons signé cette convention dans le but que ces jeunes qui ont passé 14 mois de formation pratique au CFMI, à la fin de leur parcours, trouvent une porte pour pouvoir entrer dans le monde du travail », s'est réjoui le directeur du

CFMI après la signature du partenariat. Selon ce dernier, ce partenariat permettra aux jeunes de démarrer leurs premières expériences dans les entreprises industrielles avec un accompagnement de 75% de leurs primes et salaires financés par l'Etat togolais à travers l'ANPE.

Pour le directeur de l'ANPE, Edmond C. Amoussou, cette action est une solution adéquate pour offrir de meilleures chances d'emplois pour les jeunes qui rêvent de faire carrière dans le secteur industriel. « C'est pour soutenir la question

de l'insertion, mais aussi celle de l'orientation des jeunes vers ce centre. Si ça marche, les parents seront en confiance pour que les jeunes viennent dans les formations industrielles », a-t-il déclaré.

Le CFMI est un centre d'excellence de formation professionnelle ayant un rayon sous-régional et international. Il possède une plate-forme technique et technologique de plus de 6000m². Partenaire des organisations professionnelles et patronales (ASOZOF, CCIT,



Des jeunes au CFMI

CNP, AGET, GITO), il est créé pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises.

Il a pour missions de renforcer les compétences des salariés du secteur industriel à travers des Formations Continues (inter et intra entreprises) d'apporter aux entreprises

et acteurs du secteur industriel un appui-conseil et un accompagnement à travers une analyse des besoins spécifiques à chaque organisation (ingénierie de formation - élaboration et mise en œuvre de plans de formation) etc.

Nana Garba (stagiaire)



DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?



Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00